



GROUPEMENT FRANÇAIS DES PERSONNES

HANDICAPEES

PROMOUVOIR LE PARTAGE D'EXPERIENCES POSITIVES ET LA PARTICIPATION

CITOYENNE

GFPH : rapport moral pour l'Assemblée Générale du 26 juin 2017

Un quinquennat chasse l'autre ! Celui qui vient de se terminer a été particulièrement difficile pour l'ensemble des personnes dites handicapées confrontées à la politique gouvernementale, régressive en matière d'accessibilité et de compensation, de statu quo en matière de ressources, d'emploi et de retraite, chacun d'entre nous pourra compléter ce déplorable bilan.

Le nouveau quinquennat s'ouvre-t-il sous les meilleurs auspices pour les personnes dites handicapées, que ce soit au plan général comme au plan particulier ? L'avenir le dira. Cela étant, le rattachement de la ministre en charge des personnes dites handicapées auprès du Premier ministre lui-même constitue une avancée que nous appelions de nos vœux. Reste à savoir néanmoins si la ministre aura les moyens financiers ad hoc, et cela est une autre histoire !

Au plan général, en effet, le programme gouvernemental de maîtrise des dépenses publiques d'une part, et le contexte budgétaire récurrent d'autre part, n'ouvrent pas de véritables perspectives d'amélioration pour les personnes en difficulté.

Au plan particulier, si l'AAH devrait connaître une augmentation de 10 %, il y a de quoi se faire du souci en matière de compensation, le terme n'ayant même pas été prononcé par la ministre en charge des personnes handicapées lors de son discours au Conseil national consultatif du 19 juin. Tandis que le dossier de l'accessibilité ne concernerait au plan du logement que le soi-disant « habitat inclusif » nouveau à généraliser et à faire lister par les bailleurs sociaux les adresses d'appartements dits adaptés qu'ils posséderaient dans leur parc social ! C'est-à-dire aucune perspective d'annulation des mesures régressives en matière d'accessibilité générale du cadre bâti !

Quant à une action en termes de développement de la pairémulation, cela reste à prouver !

Il va donc nous falloir persévérer dans notre mobilisation entamée depuis de nombreuses années déjà.

Mais pour que notre Groupement soit efficace, encore faut-il que les associations qui le composent montent en première ligne de manière collective à partir de leur domaine prioritaire d'intervention. Ce que nous avons eu bien du mal à réaliser encore cette année. Ce qui est regrettable dans un contexte où le Comité d'entente d'une part et où le Conseil national consultatif d'autre part, pour des raisons particulières pour chacun de ces comités, ne permet pas de faire entendre efficacement au plan national notre sensibilité particulière, que ce soit en termes de pairémulation, de représentation des personnes dites handicapées par les personnes dites handicapées elles-mêmes, ou de notre investissement au plan européen.

Il nous faut donc redoubler d'efforts pour l'année qui s'ouvre en pensant d'ores et déjà au renouvellement de sa gouvernance au terme de l'année prochaine, c'est-à-dire au terme du mandat tri annuel du Conseil national consultatif.

Vincent Assante.
Président.